

# La tranquillité d'esprit que votre compagnie n'annule pas votre assurance

Étant donné la possibilité de prendre un risque, par nature, les gens prennent des mesures préventives. En ce sens, assurer la santé sera de la plus haute importance, encore plus que les biens matériels eux-mêmes, comme une maison ou une voiture, qui sont remplaçables. Cependant, la santé a une "mémoire" et, par conséquent, sa protection sera également cruciale à long terme.

Tout moment est idéal pour souscrire une assurance, mais il est préférable de le faire le plus tôt possible, car nous pourrions anticiper les imprévus et nous assurer de protéger notre santé le moment venu.

**Au moment de décider, il est indispensable de s'informer au préalable de toutes les garanties qui sont reprises dans les conditions générales et particulières du contrat, en particulier la durée du contrat et si la compagnie peut s'opposer à sa prolongation, car, dans l'affirmative, l'assuré rencontrerait la désagréable surprise de se retrouver sans assurance et avec la difficulté d'être admis par une autre compagnie en raison de son âge ou des maladies qu'il a contractées.**

Il est important de connaître en détail les garanties que la compagnie met à notre disposition, afin de savoir jusqu'à quand elle offre une couverture et à quel prix, afin de s'assurer qu'elle s'engage à long terme à prendre soin de notre santé.

Chez ASSSA, nous nous différencions en communiquant en toute transparence les aspects pertinents pour la souscription d'une assurance maladie, tant dans nos documents informatifs et de contrat que lorsque nous conseillons personnellement le client.



Nous nous soucions vraiment et veillons à la santé de nos assurés. Preuve en est notre engagement à ne pas résilier le contrat, en offrant cette garantie à vie par contrat et en donnant aux assurés la possibilité d'être les seuls à décider de renouveler leur assurance avec nous.

Notre philosophie consiste à offrir une totale tranquillité d'esprit à nos assurés, c'est pourquoi nous n'augmentons pas la prime d'assurance en fonction de l'âge et nous respectons les remises à vie convenues au moment de la souscription.

Avec ASSSA, votre santé, vraiment, bien assurée.